

La Ville de Magog s'apprête à lancer l'appel d'offres pour les plans et devis du centre-ville

Magog, le 15 juin 2016 – Mesdames Vicki-May Hamm, mairesse de Magog, et Diane Pelletier, conseillère municipale et coprésidente du Comité de revitalisation du centre-ville, ont tenu aujourd'hui une rencontre de presse pour faire le point sur ce projet d'envergure.

Elles ont expliqué qu'à l'issue des consultations publiques et des rencontres de divers comités, la Ville a mandaté la firme d'architectes paysagistes Groupe Rousseau-Lefebvre pour qu'elle réalise un Plan directeur pour le réaménagement du centre-ville. Ce plan propose une vision d'ensemble pour le centre-ville et en définit les diverses composantes. La prochaine étape est le lancement de l'appel d'offres pour les plans et devis qui seront réalisés sur la base de plan directeur.

M^{me} Pelletier mentionne que « le plan directeur suggère également quelques paramètres pour développer une signature identitaire, inspirée de l'histoire de la ville de Magog qui s'est développée grâce à l'industrie du textile (côté est de la rue Principale) et qui s'étend jusqu'au lac vers lequel on se tourne aujourd'hui. Le fil conducteur s'articule autour du textile, de la voile et de la Toile (Web), faisant ainsi référence à la Dominion Textile, au lac Memphrémagog et au quartier des TIC (technologies de l'information et de la communication) qui s'installe à l'extrémité ouest de la rue Principale. Le fil conducteur peut se résumer en cette phrase « Tissons-nous une nouvelle rue Principale, de la toile à la voile. »

La mairesse de Magog a tenu à rappeler que « ces travaux majeurs sont nécessaires. Nous devons notamment changer toutes les conduites souterraines d'égout et d'aqueduc de la rue Principale Ouest entre les rues Sherbrooke et Merry qui sont très vétustes. Comme nous l'avons déjà expliqué, nous profitons de cette occasion pour donner un nouveau souffle à ce secteur névralgique de la ville, soit dans une première phase, la rue Principale Ouest et le parc des Braves. Ainsi, les fils et les poteaux disparaîtront, les trottoirs et la rue seront refaits selon un concept plus actuel et polyvalent où les piétons et cyclistes se sentiront bienvenus et plus en sécurité. Nous conserverons la circulation automobile et des cases de stationnement dans les deux sens.

Le projet tel que conçu est de l'ordre d'une vingtaine de millions de dollars. Je tiens toutefois à rassurer la population, car nous sommes en mesure de le réaliser en

respectant la Politique de gestion de la dette. Ceci signifie qu'il n'y aura pas d'impact sur les taxes des contribuables puisque nous avons réussi à dégager une certaine marge de manœuvre au cours des dernières années. »

La perspective de ces modifications et du chantier à venir engendrent évidemment certaines inquiétudes de la part des commerçants et des utilisateurs du centre-ville, souligne M^{me} Pelletier. Elle mentionne notamment les principales appréhensions exprimées lors de la tournée des commerçants réalisée en mars par la coordonnatrice Rue Principale, Fannie Chapdelaine. « Ces derniers ont attiré notre attention sur trois points principaux : l'échéancier des travaux (échelonnés sur une ou deux années), les mesures d'atténuation prévues pour contrer les impacts négatifs du chantier (compensations) et la disponibilité du stationnement au centre-ville (pendant et après les travaux).

Comme nous avons anticipé ces craintes, divers scénarios sont déjà à l'étude et des démarches sont en cours depuis quelques mois pour trouver des réponses satisfaisantes à toutes ces questions. Pour les raisons qui précèdent, notamment la nécessité de réviser l'échéancier des travaux, de réévaluer quelques éléments du plan directeur et de conclure certaines ententes avant d'accorder le mandat pour la réalisation des plans et devis, les travaux de réaménagement du centre-ville débuteront en 2018. Plus d'informations seront fournies aux commerçants et aux citoyens au fur et à mesure que le projet évoluera. »

La mairesse conclut en affirmant que « l'objectif ultime est d'embellir le centre-ville, de lui redonner ses lettres de noblesse et sa vitalité économique. Après tout, notre centre-ville est l'un des trois pôles touristiques de la région avec le mont Orford et le lac Memphrémagog. Pour réussir à relever le défi, nous devons planifier le chantier très minutieusement afin que les travaux nuisent le moins possible aux activités commerciales et que la revitalisation du centre-ville se fasse dans l'harmonie et dans les meilleurs délais. »

Voir image page suivante

- 30 -



Source : Division des communications

Information : Fannie Chapdelaine
Coordonnatrice Rue Principale, Ville de Magog
819 843-3333, poste 584



Perspective visuelle d'ambiance de la future rue Principale